

Inauguration de la résidence Léon Blum à Bondy

Le 12 décembre 2018 à 18h, Sylvine Thomassin, maire de Bondy, Stéphane Troussel, président de Seine-Saint-Denis habitat, et Patrice Roques, directeur général de Seine-Saint-Denis habitat, inaugurent 43 logements sociaux et un local d'activités à Bondy.



Située au 4-6-8 avenue Léon Blum, la résidence Léon Blum s'inscrit dans le projet de renouvellement urbain de la Noue Caillet à Bondy et propose 43 logements sociaux de type PLUS, PLAI et PLUS CD (construction-démolition) ainsi qu'un local d'activités.

Signée des architectes LLTR Architectes urbanistes, la résidence propose 9 F2, 21 F3, 11 F4 et 2 F5, répartis sur 2 bâtiments de 5 niveaux. Un niveau de sous-sol propose 25 places de stationnement toutes boxées et 3 emplacements pour moto. Le parti pris architectural est celui de la sobriété et de l'ouverture. La disposition des 2 bâtiments permet une double orientation pour tous les logements afin

de favoriser le confort d'été. 4 logements traversants bénéficient d'une triple orientation. De plus, 41 logements sur 43 disposent d'un espace extérieur (terrasse, balcon ou loggia). Du point de vue de la performance technique et environnementale, l'opération ambitionne une double certification : Qualitel et « Habitat et Environnement » profil A.

La résidence dispose également d'un cœur d'îlot paysager au bénéfice des locataires qui auront la possibilité d'y créer un jardin potager, mais aussi des riverains puisque le dispositif architectural enrichit le paysage de la rue en offrant une percée visuelle sur le futur jardin arboré en cœur d'îlot. Une attention particulière a été portée à l'aménagement de ce jardin paysager ainsi qu'à l'aire de jeux pour enfants qu'il abrite.

Les premiers locataires sont entrés dans les lieux fin juin. Le local d'activité est, quant à lui, occupé par une auto-école qui a ouvert ses portes à la rentrée 2018.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du PRU (programme de rénovation urbaine) de Bondy-Quartier-Nord. Il s'agit d'un projet initié par la SEMIDEP dont Seine-Saint-Denis habitat a acquis le patrimoine en 2012. Le coût total de cette opération s'élève à 6 935 995 euros, répartis comme suit : 39% de prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts, 28% de fonds propres de Seine-Saint-Denis habitat, et des subventions à hauteur de 14% par l'ANRU, 13% par Action Logement et 6% par la Région.

Pour Stéphane Troussel, président de Seine-Saint-Denis habitat : « *Je me réjouis de cette inauguration qui est une étape importante du projet de renouvellement urbain de la Noue Caillet. Afin de transformer et d'embellir ce quartier, Seine-Saint-Denis habitat est également engagé, aux côtés de la ville de Bondy, dans le NPNRU (Nouveau Programme de Rénovation Urbaine) ainsi que dans le dispositif Inventons la Métropole du Grand Paris. Les transformations de ce quartier sont la démonstration concrète de l'utilité des fonds alloués à la rénovation urbaine* ».

A propos de Seine-Saint-Denis habitat

1^{er} bailleur social du département, Seine-Saint-Denis habitat construit, rénove et gère 31 891 logements répartis dans 30 des 40 communes de la Seine-Saint-Denis.

Plus d'informations sur: www.seinesaintdenishabitat.fr - Twitter @SSDhabitat - Facebook @SeineSaintDenisHabitat

Contact presse

Direction de la communication - Artémise Cren – 01 48 96 52 81 / 06 48 97 90 27 – artemise.cren@seinesaintdenishabitat.fr